



120 A rue d'Octavéon
26750 Châtillon Saint Jean
04 75 45 31 15
mairie@chatillonsaintjean.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL

Lors de la séance du 20 mars 2025

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le

conseil municipal. Les délibérations sont consultables en mairie aux heures et jours d'ouverture au public.

Liste des délibérations adoptées dans leur ordre d'adoption :

N°1	DCM-2025-001 du 20 mars 2025 autorisant l'engagement de crédits d'investissement avant le vote du budget 2025	Adoptée à l'unanimité
N°2	DCM-2025-002 du 20 mars 2025 portant approbation du compte de gestion de l'exercice 2024	Adoptée à l'unanimité
N°3	DCM-2025-003 du 20 mars 2025 portant approbation du compte administratif de l'exercice 2024	Adoptée à la majorité
N°4	DCM-2025-004 du 20 mars 2025 portant affectation du résultat de l'exercice 2024	Adoptée à l'unanimité
N°5	DCM-2025-005 du 20 mars 2025 sollicitant un fonds de concours auprès de Valence Romans Agglo pour divers projets	Adoptée à l'unanimité
N°6	DCM-2025-006 du 20 mars 2025 autorisant la réalisation d'une enquête publique préalable à l'aliénation d'une voie communale	Adoptée à l'unanimité
N°7	DCM-2025-007 du 20 mars 2025 autorisant la signature d'une convention de groupement de commande de travaux d'espaces verts et d'élagage	Adoptée à l'unanimité
N°8	DCM-2025-008 du 20 mars 2025 portant décision de ne pas procéder à une enquête environnementale dans le cadre du projet de modification du PLU de CHÂTILLON-SAINT-JEAN	Adoptée à l'unanimité
N°9	DCM-2025-009 du 20 mars 2025 autorisant une consultation pour la restructuration et l'agrandissement du bâtiment du stade de rugby	Adoptée à l'unanimité
N°10	DCM-2025-010 du 20 mars 2025 créant un emploi non permanent d'adjoint administratif territorial (26/35ème)	Adoptée à l'unanimité
N°11	DCM-2025-011 du 20 mars 2025 créant un emploi permanent de rédacteur territorial (35/35ème)	Adoptée à l'unanimité
N°12	DCM-2025-012 du 20 mars 2025 créant un emploi permanent d'adjoint technique territorial (25/35ème)	Adoptée à l'unanimité
N°13	DCM-2025-013 du 20 mars 2025 modifiant le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel	Adoptée à l'unanimité
N°14	DCM-2025-014 du 20 mars 2025 autorisant le recours au contrat d'apprentissage	Adoptée à l'unanimité
N°15	DCM-2025-015 du 20 mars 2025 autorisant l'adhésion à l'entente intercommunale « Chatikids » de Saint-Paul-lès-Romans et Saint-Lattier	Adoptée à l'unanimité
N°16	DCM-2025-016 du 20 mars 2025 approuvant le rapport annuel du SIEH sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2023	Adoptée à l'unanimité

À Châtillon-Saint-Jean, le 20 mars 2025,

Le Maire, Daniel Barruyer

